

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024**

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le mercredi vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

**Étaient présents** : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Jacques GOLIASSE, Aurélie DUCHET, Julien FARDEL-BRIOT, Camille LECUNFF-GUILLARD, Jean-Pierre JOURDAIN, Michel JEANNOT, Jean-Marc JOVET, Audrey SAUNIER, Danièle SANTESTEBAN, Olivier SUSINI  
**Étaient excusés** : Alexandre BOTELLA (pouvoir à Henri MONTELLANICO)

**Objet** : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Judo Club Murois

Le Judo Club Murois est une association intercommunale muroise affiliée à la FFDJA. Elle propose plusieurs disciplines : le judo, le Jujitsu, le self défense, la musculation et la gym pour les adultes et compte environ 300 adhérents.

Monsieur le Président indique que l'association Judo Club Murois sollicite le soutien du Syndicat Intercommunal Murois pour les 40 ans de l'association par une subvention exceptionnelle.

Considérant l'examen de la demande de subvention présentée par l'association  
Vu l'avis de la commission association réunie le 20 mars 2024,

Après délibération, le Comité Syndical, avec 13 voix pour et 1 abstention :

- **ATTRIBUE** une subvention spécifique de 5 000 € à l'association Judo Club Murois pour leurs 40 ans,
- **PRECISE** que la subvention sera versée sur présentation d'un justificatif des dépenses,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 069-256900796-20240925-2024\_25-DE

Berger  
Levrault

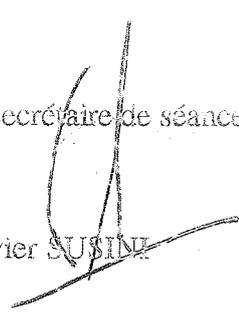
Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délégation  
représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 25 septembre 2024.

Le Président

  
Herr MONTELLANICO

Le secrétaire de séance

  
Olivier SUSINI